

COMMENT RÉDIGER UN CONSTAT AMIABLE ?

Ne vous fâchez pas, restez courtois, soyez calmes

Le constat amiable est « la photographie » du sinistre que vous avez eu.

Ce document va permettre à l'assureur de juger des responsabilités de chacun et d'indemniser les victimes du sinistre. **Vous devez donc remplir ce document avec la plus grande rigueur pour que les responsabilités ne soient pas retenues à tort à l'encontre de l'une ou l'autre des parties.**

► **Rubrique 1 et 2 :**

Indiquez bien l'ensemble des renseignements administratifs (date, heure, lieu).

► **Rubrique 3 :**

Indiquez bien s'il y a eu des blessés (si vous constatez une blessure à la suite d'un sinistre sans avoir coché cette rubrique, vous ne pourrez pas vous faire indemniser à posteriori).

► **Rubrique 4 :**

Indiquez s'il y a eu des dégâts autres qu'aux véhicules impliqués (murs, glissière...).

► **Rubrique 7 :**

Indiquez les renseignements figurant sur la carte grise.

► **Rubrique 8 :**

Reprenez les renseignements figurant sur la carte verte du véhicule.

► **Rubrique 10 :**

Toujours indiquer le point de choc initial par une croix, même en cas de chocs multiples (cochez le premier impact avec le tiers).

► **Rubrique 14 :**

Dans cette rubrique doivent figurer les informations complémentaires (roulait en sens interdit, brûlait un feu rouge...). Vous pouvez également contester les déclarations du tiers.

Le document est une formule de constat amiable d'accident automobile. Elle est divisée en plusieurs sections :

- 1. Date et heure de l'accident, 2. Localisation, 3. Blessés (si applicable) :** Informations administratives de base.
- 4. Dégâts matériels à des véhicules autres que A et B :** Section pour noter les dommages sur des biens tiers.
- 5. Témoins (noms, adresses, tél.) :** Section pour recueillir les coordonnées des témoins.
- 6. Prénoms et noms des conducteurs (A et B) :** Informations personnelles des parties impliquées.
- 7. Véhicule (A et B) :** Informations administratives (carte grise) pour chaque véhicule.
- 8. Société d'assurance (A et B) :** Informations sur les assurances des véhicules.
- 9. Conducteur (A et B) :** Informations complémentaires sur les conducteurs (permis, etc.).
- 10. Point de choc initial :** Deux zones de croquis pour indiquer le point de choc initial sur les véhicules A et B.
- 11. Dégâts apparents (A et B) :** Zones de croquis pour noter les dommages visibles sur les véhicules.
- 12. Circonstances :** Liste de 17 situations de conduite à cocher (ex: venait d'un stationnement, venait d'un feu rouge, etc.).
- 13. Croquis de l'accident :** Zone de croquis pour dessiner l'ensemble de la scène de l'accident.
- 14. Autres observations :** Espace pour noter des détails supplémentaires ou contester des déclarations.
- 15. Signature des conducteurs :** Zones pour signer le constat.

► **Rubrique 5 :**

Notez bien les coordonnées des témoins, s'il y en a.

► **Rubrique 6 :**

Indiquez tous les renseignements administratifs figurant sur la carte grise du véhicule (nom du propriétaire du véhicule, personne ou société).

► **Rubrique 9 :**

Indiquez vos noms, prénoms et l'ensemble des renseignements complémentaires.

► **Rubrique 11 :**

Localisez les dommages apparents (aile avant gauche, choc arrière droit...). Si aucun dégât n'est visible, indiquez la mention « sous réserve ».

► **Rubrique 13 :**

Commencez par dessiner les véhicules, puis l'environnement. Le croquis doit être précis et bien identifier les véhicules A et B. Ne pas oublier le sens de circulation de chacun, la signalisation (verticale et horizontale) ainsi que l'axe médian. Veillez à ce qu'il n'y ait pas de contradiction avec la Rubrique 12 - Circonstances.

► **Rubrique 15 :**

Signez le constat et, en cas de désaccord avec les déclarations du tiers, indiquez le en rubrique 14 - Observations et au verso du constat.

Rubrique 12

Théorème¹

Case 1 :

Ne cocher cette case que si votre véhicule était à l'arrêt, stationné.

Case 2 :

Ne cocher cette case que si vous quittiez votre stationnement ou ouvriez votre portière. Si vous aviez terminé votre manœuvre et que vous étiez intégré à la circulation, ne cochez pas cette case.

Case 8 :

Si vous cochez cette case, cela signifie que vous avez percuté l'arrière du véhicule adverse.

Case 10 :

Attention, en l'absence de marquage au sol, un simple écart est un changement de file.

Case 17 :

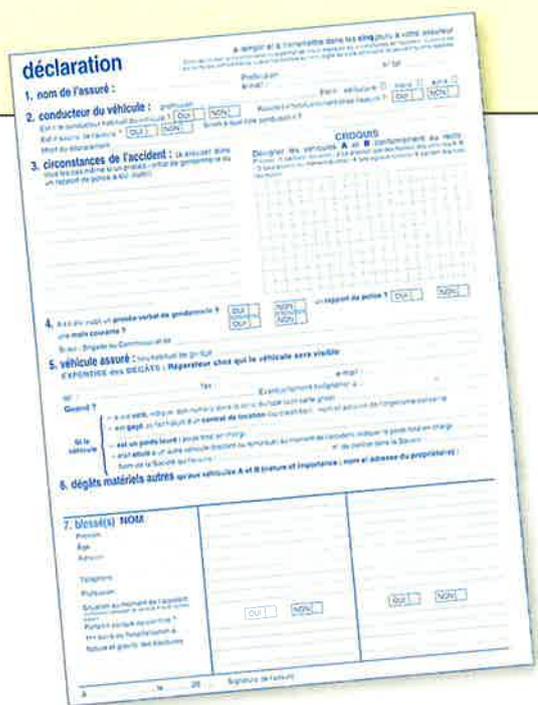
Le signal de priorité peut être un feu tricolore, un stop, un cédez-le-passage, un marquage au sol...

ATTENTION

N'oubliez pas de totaliser le nombre de croix cochées. Si vous n'avez rien coché, mettez « zéro ».

Si vous cochez les cases 2, 4, 8, 10, 14, 15 et 17, votre responsabilité dans le sinistre sera engagée.

12. CIRCONSTANCES			
▼ Mettre une croix dans chacune des cases utiles pour préciser le croquis. ▼			
<input type="checkbox"/>	1	*en stationnement/à l'arrêt	1 <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	2	*quittait un stationnement/ouvrait une portière	2 <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	3	prenait un stationnement	3 <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	4	sortait d'un parking, d'un lieu privé, d'un chemin de terre	4 <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	5	s'engageait dans un parking, un lieu privé, un chemin de terre	5 <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	6	s'engageait sur une place à sens unique	6 <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	7	venait de la place	7 <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	8	heurtait à l'arrière, en roulant dans le même sens et sur une même file	8 <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	9	roulait dans le même sens sur une file différente	9 <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	10	changeait de file	10 <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	11	doublait	11 <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	12	virait à droite	12 <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	13	venait de la	13 <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	14	venait de la voie réservée à la circulation en sens inverse	14 <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	15	venait de droite (dans un carrefour)	15 <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	16	venait de droite (dans un carrefour)	16 <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	17	n'avait pas observé un signal de priorité ou un feu rouge	17 <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	18	indiquer le nombre de cases marquées d'une croix	18 <input type="checkbox"/>



Le verso du constat n'est pas contractuel. Toutefois, **il est impératif de le renseigner** pour compléter les informations et indiquer les remarques que vous pourriez avoir à formuler.

Une fois rempli, le constat doit être transmis dans les cinq jours à l'assureur (dans les 24 heures en cas de vol du véhicule).